

» PRESSE NATIONALE

Politique 



L'inter

ACHI NOMMÉ PREMIER MINISTRE : LE DIALOGUE POLITIQUE RELANCÉ

Nommé Premier Ministre par intérim, le 8 mars, après le départ d'Hamed Bakayoko pour des soins en Europe, Patrick Achi, fidèle du Chef de l'État, a été confirmé dans la fonction, le 26 mars. Une équipe de 41 membres est formée avec son premier Conseil des ministres, le 6 avril. 2021 a été une année bien chargée pour le 6^e Premier Ministre d'Alassane Ouattara. Le Chef du gouvernement a eu, entre autres, pour priorités : le renforcement de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale. Le dialogue politique a officiellement repris, le 16 décembre, sous la houlette du Premier Ministre. « Le dialogue politique ne s'est jamais arrêté. Le Président Alassane Ouattara a la main tendue et reste ouvert aux autres acteurs politiques du pays », a soutenu Patrick Achi.



soirinfo

CÔTE D'IVOIRE : LA VALIDITÉ DES ANCIENNES CNI PROROGÉE AU 31 MARS 2022

La décision a été rendue publique, hier jeudi 30 décembre 2021. Après la dernière rallonge accordée le 28 mai 2021, le gouvernement a prorogé la date de validité des Cartes nationales d'identité (CNI) produites en 2009, au 31 mars 2022. « Le gouvernement porte à la connaissance de la population ivoirienne que la période de validité des cartes nationales d'identité produites en 2009 arrivant à expiration le 31 décembre 2021, est prorogée jusqu'au 31 mars 2022 ». Au regard du caractère obligatoire de la carte pour tout citoyen âgé d'au moins 16 ans, le gouvernement a exhorté « les personnes qui ne se sont pas encore enrôlées à se rendre dans les centres ouverts à cet effet sur toute l'étendue du territoire national, en vue de s'acquitter de cette obligation ».

Economie 



L'inter

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ANACARDE : LA CÔTE D'IVOIRE ACCUEILLE LA 7^E ÉDITION DE LA CONFÉRENCE MONDIALE DU CAJOU

La Côte d'Ivoire accueillera sur son sol, du 16 au 18 février 2022, la 7^e édition de la Conférence mondiale du cajou. L'information a été donnée, hier jeudi 30 décembre 2021, au cours d'un point-presse qui s'est tenu à Abidjan-Plateau. Le pays, en effet, avait abrité en février 2020, la 6^e édition dès la première délocalisation de cet événement mondiale en Afrique. « Au regard des acquis, le Bureau exécutif de l'Association des exportateurs de cajou de Côte d'Ivoire (AECCI) en collaboration avec la World cashew convention, a décidé d'honorer notre pays pour la seconde fois en organisant la 7^e édition conjointement avec la 4^e édition des Journées nationales des exportateurs de cajou de Côte d'Ivoire, prévue pour se tenir au Radisson Blu hotel », a indiqué Issa Traoré, commissaire général.

Le Conseil national de la lutte contre la vie chère (CNLVC) a rencontré, le mercredi 29 décembre 2021, les acteurs de la chaîne de valeur du secteur "poisson faux thon" appelé communément "poisson garba", notamment les armateurs, mareyeurs, vendeurs grossistes, vendeurs de "garba". Cette mesure vise à lutter contre les spéculations créées autour de ce poisson en Côte d'Ivoire comparativement à d'autres pays de la sous-région, a expliqué le directeur général du commerce intérieur, Aimé Koizan.

Société ↻



JUSTICE IVOIRIENNE : SANSAN KAMBILÉ EN GUERRE CONTRE LES FAUX-FRAIS

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice veut imprimer sa marque dans son département ministériel. Sansan Kambilé a, alors, choisi la cérémonie de remise de matériels roulant, informatique et bureautique, aux chefs de Cour (Cour d'Appel d'Abidjan, Daloa, Bouaké et Korhogo), hier, jeudi 30 décembre 2021, à la salle des pas perdus du Palais de justice d'Abidjan-Plateau, pour aller en guerre contre les faux-frais de justice. « Je vous engage à prendre les mesures nécessaires pour une lutte plus efficace contre les mauvaises pratiques en milieu judiciaire à travers l'éradication des faux-frais de justice », a déclaré le ministre de la Justice. « J'engage tous les chefs des juridictions et des parquets près lesdites juridictions à mener une lutte sans merci contre les faux-frais et j'y veillerai personnellement. Je serai sans pitié », a-t-il insisté.

SÉCURISATION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LE GÉNÉRAL APALO TOURÉ
(COMMANDANT SUPÉRIEUR DE LA GENDARMERIE) À SES HOMMES : « SOYEZ
VIGILANTS »

Le mercredi 30 décembre 2021, à l'Ecole de gendarmerie d'Abidjan-Cocody, 1 437 gendarmes, tous grades confondus en activité ou à la retraite, ont été décorés, en présence des autorités militaires pour service rendu à la nation. Au nombre des distingués, figurent trois officiers qui ont été élevés au grade d'officier de l'ordre national, et trois autres au grade d'officier de l'ordre du mérite ivoirien. Félicitant ces récipiendaires, le commandant supérieur de la gendarmerie nationale, le général de corps d'armée, Alexandre Apalo Touré, a passé un message à tous les gendarmes de Côte d'Ivoire, pour la Saint Sylvestre. « Nous traversons des moments de fêtes. Que chacun soit plus vigilant et qu'il puisse savoir que tout acte positif a pour implication, une récompense. Soyez vigilants », a-t-il lancé.



VU SUR LE NET

Economie ↻

PLAFONNEMENT DU PRIX DU FAUX THON : LES ACTEURS DE LA FILIÈRE SALUENT LA
DÉCISION DU GOUVERNEMENT

Les acteurs de la filière thon sont heureux de la décision prise par les pouvoirs publics de plafonner le prix du faux thon. Ils ont vivement salué cette initiative au cours d'une rencontre avec le ministère du Commerce et de l'Industrie, le mercredi 29 décembre. Jules Tanoh, directeur des opérations et des relations extérieures à Inter-Océan, porte-parole circonstanciel de la corporation, a exprimé toute la satisfaction de celle-ci, pour l'engagement de l'Etat à désormais prendre les choses en main. Et cela, dans la noble optique de mettre fin aux spéculations sur le prix du faux thon dans le pays.



ABIDJAN/RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE : LE PONT DE GAULE FERMÉ À PARTIR DE 20 HEURES (NOUVEAU PLAN DE LA CIRCULATION)

La Direction générale de la Police nationale (Dgpn) veut parer à toute éventualité au niveau sécuritaire. Un nouveau Plan de circulation à Abidjan pour la nuit du 31 décembre 2021 a été rendu public, ce jeudi 30 décembre 2021, sur les réseaux sociaux. Dans ledit plan, l'on note notamment « la fermeture du Pont De Gaule, dès 20 heures », le vendredi 31 décembre 2021. Pendant ce temps, le Pont Houphouët-Boigny restera ouvert à la circulation automobile toute la soirée et ne sera fermée que seulement 30 min avant les lancers des feux d'artifices et ouvert aussitôt après, souligne la Police.



CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ JUDICIAIRE : LE MINISTÈRE ÉQUIPE À HAUTEUR DE 436 MILLIONS DE FCFA DES JURIDICTIONS

Le Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Jean Sansan Kambilé, a procédé à la remise de neuf véhicules de type 4X4, de mobiliers de bureau et de matériel informatique d'une valeur de 436 millions de francs CFA aux Chefs de Cours (Cour d'Appel d'Abidjan, Daloa, Bouaké et Korhogo) et des Parquets généraux près lesdites Cours, ce jeudi 30 décembre 2021. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des pas perdus du Palais de justice d'Abidjan-Plateau. Selon le ministre Sansan Kambilé, il s'agit pour le gouvernement d'affirmer sa détermination à œuvrer à la modernisation de la Justice. Et ce, en la dotant de moyens à même d'assurer de bonnes conditions de travail à ses animateurs.



COVID-19: LA CÔTE D'IVOIRE ENREGISTRE 1 578 NOUVEAUX CAS CE 30 DÉCEMBRE 2021

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie universelle a enregistré ce jeudi 30 décembre 2021, 1 578 nouveaux cas de Covid-19 sur 4 549 échantillons prélevés soit 34,7 % de cas positifs, 185 guéris et 4 décès. A la date du 30 décembre 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 68 146 cas confirmés dont 61 609 personnes guéries, 712 décès et 5 825 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 1 225 710. Le 29 décembre, 84 089 doses de vaccin ont été administrées soit un total de 7 114 320 doses du 1er mars au 29 décembre. Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle invite toutes les personnes de plus de 18 ans à se faire vacciner dans les centres de vaccination. La vaccination contre la Covid-19 est gratuite et volontaire.



LE MANDANT DU COMITÉ DE NORMALISATION DE LA FIF PROROGÉ DE TROIS MOIS

Dans une note d'information diffusée le jeudi 30 décembre 2021, le Comité de Normalisation de la Fédération Ivoirienne de Football (CN-FIF), révèle à l'attention des présidents de Clubs de Ligue 1 et 2, de la Division 3 et les Groupements d'intérêts, que son mandat a été prorogé jusqu'au 31 mars 2022, par le Bureau du Conseil de la FIFA. Une décision qui confirme explicitement selon le Pr Martin Bléou, responsable juridique du CN-FIF, l'étendue de leur mission. Le comité de Normalisation mentionne, qu'il n'a pas outrepassé ses compétences, contrairement à ce qui se raconte. Notamment en matière de finances et d'audit. Et précise que la révision des textes et l'élection du nouveau président de la FIF, constituent la dernière étape de sa mission.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2021 : LA SÉCURITÉ RENFORCÉE SUR LE BOULEVARD NANGUI ABROGOUA À ADJAMÉ

L'ébullition est montée d'un cran en cette veille du nouvel an dans la commune d'Adjamé avec ces grands espaces commerciaux et son mythique Boulevard Nanguï Abrogoua qui drainent du monde. Pour veiller à la libre circulation des personnes et des biens, et faire face à l'insécurité dans cette circonscription qui représente la plus ancienne souche abidjanaise, le dispositif sécuritaire a été renforcé. Plusieurs unités des forces de l'ordre sillonnent les différentes artères de la commune. Allant de la Liberté au Forum des marchés, en passant par la Renault, le marché "Gouro" jusqu'au mythique "Black Market". En patrouilles d'amont en aval, des unités de police ne désemplassent pas les rues, prêtes à intervenir à la moindre irrégularité.



Accédez à l'information officielle
du Gouvernement de Côte d'Ivoire
en un clic.

www.gouv.ci



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale